



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020**

*Excusés : J. Goureau (pouvoir à C. Verdier) et S. Velon (pouvoir à D. Wajda)*

*Secrétaire de séance : B. Denis*

### **Délibérations/arrêtés**

#### **1/ Nomination des membres externes du CCAS (par arrêté)**

Mme Cécile Cotte, Mme Kathy Gabillon, Mr Gérard Neury, Mr Jean-Paul Pequay, Mme Monique Quéva, Mr Robert Ragoucy, Mme Chantal Vincent et Mme Claudine Vincent sont désignés comme membres externes du CCAS, en nombre égal aux membres internes.

Entre les élus du conseil municipal et les membres externes, tous les hameaux du village sont représentés.

#### **2/ Election des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs**

12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants sont proposés :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mr Benod Jacques	Mme Benod Jacqueline
Mr Broucke Bruno	Mr Brissaud Pierre
Mme Chevarin Monique	Mme Buclon Marie-Odile
Mr Debié Jean-Paul	Mr Grange Christophe
Mr Froment Dominique	Mr Janin Xavier
Mr Gabillon Ludovic	Mr Muet Fernand
Mme Muet Nicole	Mr Muet Jean-François
Mr Neury Gérard	Mr Muet Yannick
Mr Reynaud Pierre	Mr Ripet Yannick
Mr Rivoire Daniel	Mr Verger Raymond
Mme Verdier Carole	Mme Vincent Chantal
Mme Vincent Sylvie	Mr Vincent Roger

Le Directeur des services fiscaux choisira 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui formeront la commission communale des impôts directs.

*(Vote pour à l'unanimité)*

#### **3/ Désignation d'un élu pour la délivrance d'une autorisation d'urbanisme pour laquelle le Maire est concerné**

Monsieur le Maire étant intéressé à un projet faisant l'objet d'une déclaration préalable, le conseil municipal doit désigner un autre élu apte à prendre les décisions relatives à ce dossier, à la place du Maire empêché, en respect du code de l'urbanisme. Mme Verdier est choisie. *(Vote pour à l'unanimité, sachant que Mr le Maire ne prend pas part au vote)*

#### **4/ Rétrocession de parcelle au profit de la commune**

Dans le cadre de l'opération de construction des « Jardins de la Rivetière », il est nécessaire que la Société Viviant Terrains rétrocède à la Commune la parcelle cadastrée sous le numéro D912, d'une superficie de 324 m2, pour l'alignement en vue de l'aménagement futur de la voirie. *(Vote pour à l'unanimité)*

## Compte-rendus de réunions

- Conseil d'école du 18 juin :  
La réunion s'est bien passée. Tout était resté en standby depuis le précédent conseil qui s'était déroulé peu de temps avant le confinement.  
La reprise de l'école a été bien organisée. Les enseignants remercient la Mairie pour son implication. Seulement 11 enfants ne sont pas revenus à la fin de l'année scolaire.  
A la rentrée de septembre, l'effectif sera de 127 élèves.  
Les 20 enfants de CM2 ont reçu une calculatrice, offerte par la municipalité, ainsi qu'un livre, offert par l'Education Nationale, lors d'une petite cérémonie en 2 temps, le 2 juillet, afin de limiter le nombre de participants en simultané.  
Le sou des écoles n'a pas pu organiser toutes les manifestations prévues en raison de la crise sanitaire.
- Commission école du 29 juin :  
Travaux et études en cours :
  - Nécessité de trouver une personne en remplacement de Sylvie Bron qui, ayant validé sa formation d'ATSEM, travaillera en tant que telle dans une autre commune à partir de la rentrée.
  - Diverses installations à réaliser : des panneaux de signalisation de l'école, des bancs autour des arbres de la cour ainsi que des poubelles dans la cour.
  - Mise en place des composteurs pour tri sur temps de restauration scolaire.
  - Etude d'une réorganisation du temps de restauration scolaire.
- Commission communication du 2 juillet :  
On a défini le rôle de chacun au sein de cette commission.  
Les réunions de préparation du journal « Les échos du dindon » commenceront en septembre et s'échelonnent jusqu'en décembre afin que la distribution puisse se faire chaque année au mois de janvier.  
Plusieurs sujets vont être étudiés :
  - la création d'un compte facebook, instagram ou autre pour la commune, ayant un rôle d'information, en particulier pour permettre une information plus rapidement et plus largement accessible
  - la pose d'un panneau d'informations lumineux, projet qui semble onéreuxNotre commune n'ayant plus de correspondant du Dauphiné Libéré, Mr le Maire transmettra au journal des photos accompagnées d'articles rédigés par la commission pour relater les divers événements ou cérémonies de notre village.
- Commission sécurité et médiation du 3 juillet :  
Cette commission n'existait pas auparavant ; elle a pour but de veiller à ce que nous puissions bien vivre ensemble, en préservant la tranquillité de tous et en évitant les conflits entre Sérézinois.
- Commission bâtiments communaux :  
2 projets sont à l'étude en priorité :
  - La réhabilitation de la cure, en vue d'y installer une Maison d'Assistantes Maternelles, tout en conservant la possibilité de transformer ce lieu en appartement à louer si la MAM arrête de fonctionner. Les travaux pourraient commencer cet automne.
  - L'accessibilité des bâtiments communaux, en privilégiant la Mairie, l'église et le cimetière dans un premier temps. Les diagnostics ont déjà été établis par un bureau d'étude.

## Informations :

- Installation prochaine d'un radar pédagogique, alimenté par un panneau photovoltaïque
- Le personnel municipal a été reçu pour faire un point en début de mandat.
- Nomination de Mme Muriel Mc Mullin Fernandez à la commission de contrôle des listes électorales
- Prochain conseil municipal le 3 septembre à 20h30